

renouvellement de titre de sejour pour parent de enfant français

Par laure1, le 06/02/2009 à 18:03

bonjour!

voila, le papa de ma fille qui est bresilien doit fournir des documents pour le renouvellement de titre de sejour vie privée et familiale pour parent d enfant français.

il y a un petit changement qui est , que nous sommes separés depuis fin novembre,nous vivons tjs sous le meme toit sauf que maintenant au lieu d etre chez nous c est chez moi ,de se fait, je I heberge le temps qu il se trouve un logement pres de notre fille,pour pouvoir la recevoir,il contribue tjs a I entretien de notre fille par une pension alimentaire mensuel par virement automatique donc il a preuve qu il I entretien financierement et il a une attestation de ma part comme quoi il I a voit tout les 15 jours minimun plus pendant ses vacances et qu il s en occupe bien(d un commun accord, nous nous sommes separes en bon terme). nous avons toute les pieces qu ils demandent,mais je m interroge pour une ,qui est pour le parent etranger separé du parent francais de son enfant et qu il ne VIVENT PAS AVEC L ENFANT,cette piece est une convention homologué par le juge aux affaires familliale; Mais comme je vous est dit nous sommes separés en bon terme et LE PAPA VIT TOJS SOUS LE MEME TOIT QUE NOTRE FILLE donc est il indispensable d avoir c ette convention?